



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

TGV Paris Douai

Question écrite n° 1593

Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé des transports, sur une situation alarmante concernant la desserte du TGV Douai-Paris. Suite à un accident survenu l'été 2024, provoquant l'immobilisation d'une rame TGV, les élus et les habitants du Douaisis apprennent avec consternation que cette situation entraînera la perte d'un trajet direct dans chaque sens pour plusieurs mois. À partir du 2 décembre 2024, certains trajets seront affectés et plusieurs usagers ont déjà constaté qu'il leur est désormais impossible de réserver certains trains TGV. Bien que l'accident ait occasionné des dégâts importants sur le train, celui-ci ne circulait pas à pleine vitesse sur cette portion de ligne. La rame accidentée sera immobilisée jusqu'à l'été 2025 et la SNCF indique ne pas pouvoir la remplacer en raison de contraintes liées aux cycles de maintenance industrielle des autres trains. Ainsi, les trajets entre Douai et Paris, qui durent habituellement environ 1h18, s'allongeront à 1h48, avec des correspondances supplémentaires. Cette situation, bien qu'espérons-le temporaire, provoque une vive inquiétude dans le Douaisis, où la question de la desserte TGV est extrêmement sensible. Les habitants considèrent, à juste titre, que le manque de dessertes TGV est l'un des principaux problèmes affectant l'attractivité de leur territoire. L'inscription « Douai doit garder ses TGV », visible sur la façade de la Maison du vélo et de la mobilité, témoigne de cette préoccupation locale. La perte, même temporaire, de ces TGV est une véritable catastrophe pour le Douaisis, un territoire qui peine déjà à se redresser économiquement. L'absence de dessertes directes vers la capitale représente un frein majeur à son attractivité, non seulement pour les habitants, mais également pour les entreprises et investisseurs potentiels. À une époque où la compétitivité des villes de province repose en grande partie sur la rapidité des liaisons avec Paris, cette décision pénalise gravement la ville de Douai et toute la région environnante. Il lui demande d'intervenir rapidement afin de garantir que les trajets supprimés reprennent bien du service à l'été 2025, comme annoncé par la SNCF. Il est essentiel que l'État s'assure que la SNCF respecte cet engagement et qu'aucun délai supplémentaire ne vienne encore fragiliser un territoire qui subit déjà de plein fouet les conséquences économiques de cette suppression et qu'il garantisse qu'il viendra en soutien du maintien des liaisons TGV directes.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à la qualité l'offre de transport ferroviaire pour préserver un service pour les usagers et l'équilibre des dessertes entre territoires. En tant qu'opérateur d'un service librement organisé, SNCF Voyageurs adapte son offre de transport à grande vitesse afin d'assurer une efficacité commerciale en tenant compte des évolutions économiques de son activité et des contraintes d'exploitation. Dans ce cadre, la SNCF est tenue d'informer l'État et les collectivités territoriales des changements souhaités dans l'offre proposée. En l'espèce, la détérioration d'une rame TGV intervient dans un contexte de tension sur la disponibilité de matériels roulants. SNCF Voyageurs a toutefois garanti aux services de l'État que ses équipes travaillent à assurer une gestion optimale des rames disponibles et que les agents de maintenance sont en cours de réparation de la rame endommagée. Ils estiment un retour à une situation normale à l'été 2025, avec un retour de la rame sinistrée sur la liaison Paris-Douai dès que les réparations auront été achevées. Par ailleurs, SNCF Voyageurs a

également garanti que les clients abonnés forfait LGV et Max Actif+ pourront emprunter avec un titre de transport TGV, un TER sur leurs parcours, et ce jusqu'au rétablissement normal du service mais aussi que la politique des prix avait été adaptée afin d'atténuer les effets de l'incident.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1593

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2024](#), page 5757

Réponse publiée au JO le : [4 mars 2025](#), page 1427